MAITRE D'OUVRAGE

CILAOS
Aménagement foncier - Promotion Immobilière
73 rue Aristide Briand - 44400 REZE
02 40 84 33 32
info@cilaos.fr
www.cilaos.fr

Commune de Saint-Denis-La-Chevasse
Les Terrasses de Foliot

PLAN DE VENTE DEFINITIF

LOT n° 19

PLAN DE SITUATION (sans échelle)

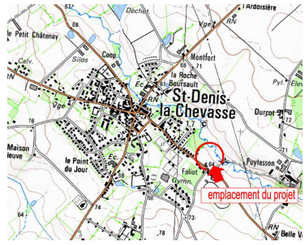

Surface	572 m²
Surface plancher	
Cadastre	Section E n° 1931
Servitude	
N° permis d'aménager	DP 085 208 24 V0002
Date de l'arrêté	07/02/2024
Dossier	L19838

PLAN DE LOCALISATION (sans échelle)

ARCHITECTE

Lorraine DONDAINAS

Architecte-Paysagiste
GEOUEST

GEOMETRE

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr
46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

1. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
2. L'aménageur se réserve le droit pour toute raison d'ordre technique d'implanter des bornes EDF 400 A ou des bornes pavillonnaires France Télécom sur les lots.
3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles et végétaux, etc...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.
4. Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet voirie de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006.
5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement.

LEGENDE

AMENAGEMENT

- Lots détachés à bâtir
- Emplacement conseillé de l'accès au lot
- Chicane existante
- seuil z=0.00 — Cote de seuil minimum de la construction

ESPACES VERTS

- Espace Vert (engazonnement)
- Plantation projetée (emplacement et nombre de principe)
- Espace de nature préservé avec la conservation de la haie ou son remplacement (emplacement de principe)
- Haie préservée si possible

TOPOGRAPHIE

- 00.00 – cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

RESEAUX

- ELECBT — Réseau électrique
- Réseau eau potable
- Réseau eaux usées

=> existant

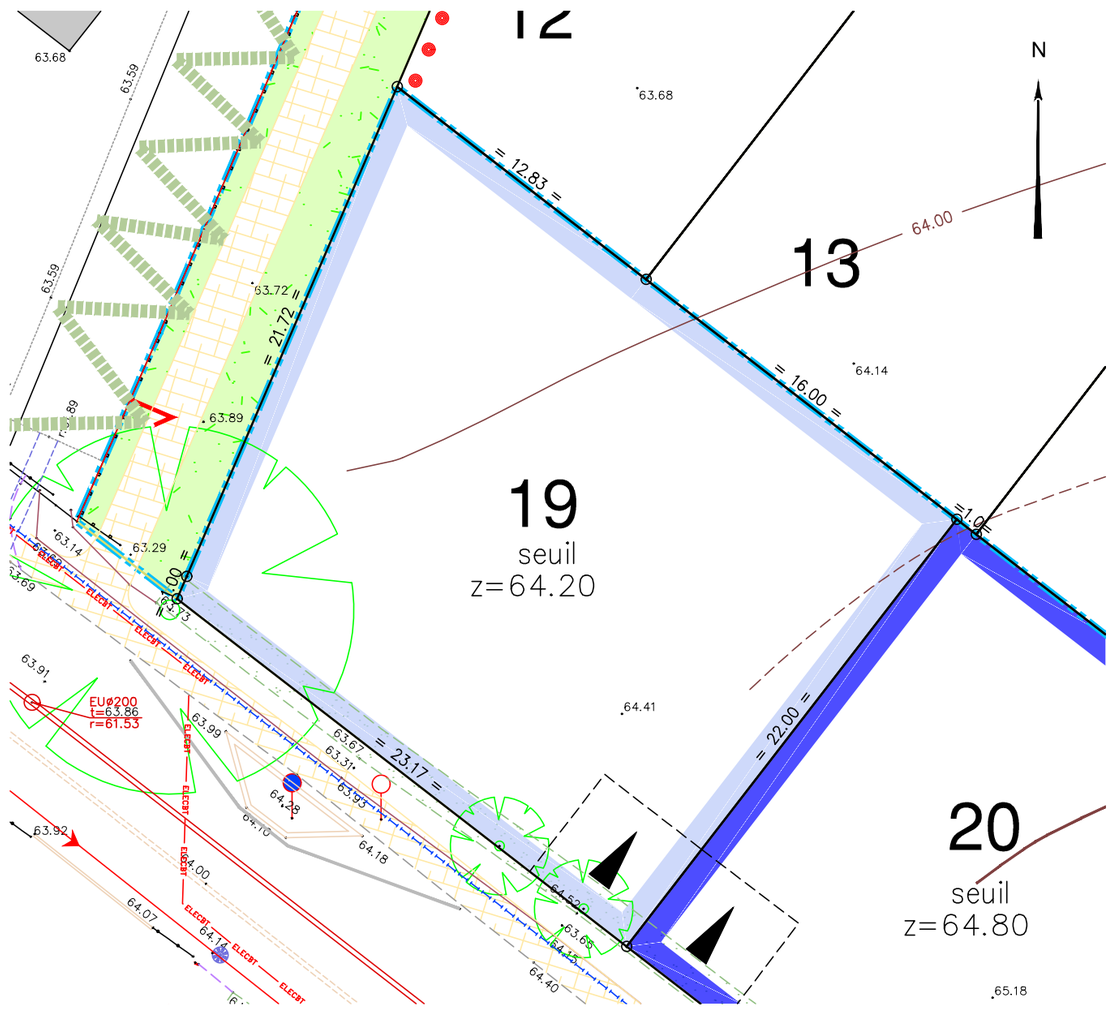

Rattachement planimétrique : RGF93 CC47

0 5m 10m

Echelle : 1/250

Rattachement altimétrique : IGN69

Date d'édition : 16/04/2024